

# Rapport Laurent : Benchmarking\* tous azimuts !

(\*analyse comparative pour mettre en concurrence et améliorer la performance)

*Bien loin de l'enquête de terrain annoncée, c'est majoritairement à partir d'un comparatif de différentes statistiques, que Philippe LAURENT, Président du Conseil Supérieur de la Fonction Publique Territoriale, propose un dossier à charge au sujet du temps de travail soi-disant effectué dans la Fonction Publique.*

## Hors la loi

**Incomplet** car écartant volontairement les « *exercices particuliers* » (enseignant-es, personnel médical de la Fonction Publique Hospitalière, magistrat-es, militaires,...).

**Absurde**, car ne tenant pas compte des volumes d'heures supplémentaires effectuées par les agents hospitaliers permettant de maintenir à flot un système de santé qui prend l'eau de partout. (Comptes Epargne Temps imposés, Rappels sur congés par exemple, **une pratique illégale**, pourtant citée sans aucune culpabilité par l'auteur).

## Non à l'ordre de « miction » ou au « laisser pisser » !

Plus qu'un rapport, cet élu, UDI, présente un benchmarking, directement issu des pires pratiques commerciales, par le biais de 34 recommandations.

**Les premières visent à mieux nous fliquer** et proposent d'araser, de niveler par le bas, les droits des salarié-es qu'ils-elles soient du privé ou du public :

- Officialiser les cycles en 12 heures,
- « *Aligner dans la FPH le plafond d'heures supplémentaires sur celui des autres fonctions publiques* »,
- Revoir les critères d'autorisations spéciales d'absence,
- Supprimer les temps de pause. Si ne plus avoir le temps de fumer est bon pour la santé, **ne plus pouvoir aller pisser l'est beaucoup moins**,
- Faire, encore plus d'économies sur le dos des fonctionnaires alors qu'au travers de leurs ac-

tions, ils et elles font tous les jours la preuve que rien n'est plus rentable « socialement » que le service public.



## Le retour des Gardes-chiourme

« *L'ARTT a permis de mettre de l'ordre... il convient de parachever ce mouvement au nom de l'équité...* » Dicit le rapporteur qui recom-

mande sans préciser à qui, mais nous l'avons compris, à l'adresse des cadres ou assimilés : « *Généraliser dans la formations initiale et continue de service public un module sur la gestion du temps de travail des agents* ».

## Bad deal

« *Recommandation n°5 : Laisser le bénéfice des jours de fractionnement aux seul-es fonctionnaires travaillant 7 heures par jour et 35 heures par semaine et ne bénéficiant pas de jours de RTT* ». **Aïe !**

## Vi er alle danskere...

(Nous sommes tous Danois)

Des analyses contradictoires **accusent** d'un côté les fonctionnaires français-es de bénéficier d'un socle réglementaire de temps de travail hebdomadaire parmi les plus favorables en Europe et de **citer** d'un autre côté la durée effective de 27 heures effectuée au Danemark...

(*Tout en sachant qu'il ne faut pas confondre productivité et temps de travail*).



## Dialogue ~~social~~...martial

« Un dialogue social approfondi » est préconisé pour :

- Echanger des congés sans fondement légal par des jours de formation supplémentaire,
- Développer une harmonisation horaire territoriale dans le cadre des GHT... (Par le bas bien entendu).

Il n'hésite pas à exhiber les trophées de guerre de Cahuzac, Valls, Macron, Hollande, Touraine... et autres adeptes des comptes à Panama.

Il cite pour exemple la réorganisation en marche dans la Fonction Publique Hospitalière, dont les directions jusque-là étaient trop « généreuses » en RTT. **Il oublie de préciser à quel prix :**

- Une « surmortalité » qui se répète années après années. 41000 mort-es en plus pour l'année dernière,
- Une baisse de l'espérance de vie en 2015,
- L'augmentation de la mortalité périnatale,
- L'augmentation en flèche des suicides des soignant-es.

**Le rapport Laurent n'est rien d'autre qu'une arme de guerre antisociale comme mode d'emploi complémentaire aux lois imposées par l'actuel gouvernement libéral : loi santé, loi travail...**

Lorsqu'il précise en recommandation n° 14 : « Dans le cadre de créations, regroupements ou fusions de services, de collectivités territoriales ou d'établissements, **adopter**, dans un délai de deux ans, un régime de travail uniforme ».

Cela veut dire clairement que la mise en œuvre des Groupements Hospitaliers de Territoire sera l'occasion du **nivellement par le bas** de tous les droits des salarié-es en matière de temps de travail. Que les GHT seront l'occasion de l'augmentation de la productivité des personnels déjà sursaturés. Que les GHT seront l'occasion de réduire encore les moyens de santé publique.

**Qu'avec ce qui se profile avec les GHT nous n'avons pas fini de toucher le fond de cette « Hôstèrité » mortelle.**



## La nécessaire révolte

Il nous faut construire dans l'unité une révolte puissante, coordonnée, unitaire de l'ensemble des personnels hospitaliers, publics et privé, et de l'ensemble du secteur médico-social.

Une révolte des personnels qui s'usent déjà au quotidien, en y laissant leur santé et parfois leur vie au service de la collectivité.

Une révolte contre les politiques au seul service des banques et du ME-DEF qui piétinent tous les conquies sociaux et font le lit des idéologies dangereuses vers lesquelles se tournent par dépit, sans en mesurer les conséquences, des personnels à bout.

**La révolte pour redynamiser les services publics (au sens large) et faire aboutir nos légitimes revendications :**

- 32h de travail en quatre jours et 30h en trois nuits,
- Embauche de personnels qualifiés pour desserrer l'étau de l'emprise du rendement et rendre un service de qualité,
- Amélioration du Statut des fonctionnaires et une Convention Collective Commune de haut niveau pour le privé,
- Suppression des emplois précaires,
- Augmentations des salaires, 400 € tout de suite pour les catégories les moins bien rémunérées avec intégration des primes dans le salaire de base,
- Des carrières linéaires sans barrage ni quota,
- L'égalité salariale femmes-hommes.

La Fédération SUD Santé Sociaux en appelle à un mouvement unitaire pour stopper la mise en place des GHT et les lois Bachelot et Touraine.

Notre avenir, notre survie, et celui d'un exercice de qualité au service des personnes confiées à nos soins en passent par là.

**La révolte est nécessaire  
La révolte est juste**

Paris, le 22/09/2016